



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E127527

VALABLE JUSQU'AU 27/05/2026

ÉDITÉ LE

19/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/08/2010

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 15/04/2025
20 000

Raison sociale : AM CHOPINEAU

LES CHICHARDS
18250 NEUVY-DEUX-CLOCHERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES 2010B00377

Téléphone : 02 48 54 07 42

Fax :

Siret : 524 051 901 00014

Portable : 06 08 72 22 16

Code NACE : 4391B

Site Internet : <http://www.chopineau-couverture.fr>

Numéro caisse de congés payés : 0030563

E-mail : amchopineau-accueil@laposte.net

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP H54552K1244000 / 001 666715/1

Responsabilité légale :

CHOPINEAU MATHIEU DIRECTEUR GÉNÉRAL / CHOPINEAU AURÉLIEN
PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP H54552K1244000 / 001 666715/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|-----------|---|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 28/05/2025 |
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 04/05/2023 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 02/12/2021 |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 04/05/2023 |
| o Isolation des combles perdus | 04/05/2023 |
| o Isolation des planchers bas sur local non chauffé | 04/05/2023 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.